



Montréal, le 16 février 2012

Office de Consultation publique de Montréal

Objet : Lettre d'appui au mémoire déposé par l'Opération populaire d'aménagement (OPA)

À qui de droit,

Par la présente, le Conseil des aîné(e)s de Pointe Saint-Charles ainsi que La cité des Bâisseurs souhaitent offrir leur appui au mémoire déposé par l'Opération populaire d'aménagement .

Devant le portrait de la situation du quartier reflété par l'OPA, nous en partageons l'analyse qui s'en dégage et constatons également que la proposition d'aménagement actuellement prévue par le promoteur ne répond pas aux besoins des citoyens aînés présents ainsi qu'aux futurs résidents de la Cité des Bâisseurs, qui comportera 115 logements pour personnes en légère perte d'autonomie.

Considérant l'impact et les répercussions d'un plan tel que proposé par M. El-Ad, et ce tant au point de vue du transport, de l'urbanisme, de la sécurité, de l'environnement et de la communauté, nous joignons notre voix à celle de l'OPA, qui propose entre autre au promoteur de bonifier les espaces verts du quartier en cédant un partie du terrain disponible, et de les rendre publiques et accessibles à l'ensemble des citoyens de Pointe-Saint-Charles.

C'est donc avec une vive solidarité que nous affirmons notre appui au mémoire déposé ce jour, par l'OPA.

Le Conseil des aîné(e)s de Pointe-Saint-Charles et

La Cité des Bâisseurs